

Licenciements chez Lubrizol : La Métropole Rouen Normandie soutient les salariés

Lors d'un comité social d'entreprise (CSE) extraordinaire, Lubrizol France a annoncé une restructuration de ses activités, notamment sur son site de production de Rouen/Petit-Quevilly. 169 postes seraient supprimés en France, dont 145 sur les 367 postes à Rouen. 10 % de l'activité du site rouennais sera délocalisée : 3% vers le Havre, et 7% vers un site hors d'Europe. À Rouen, l'activité de mélange et d'adjuvant de viscosité sera maintenue. Lubrizol France explique ces mesures par le contexte du secteur industriel : baisse du marché des véhicules thermiques, effets post-Covid, pertes de marchés en Russie, concurrence accrue de la Chine. Suite à ces annonces, les élus de la Métropole saisissent la Ministre de l'Emploi, afin d'appeler l'Etat à être particulièrement vigilant sur les mesures d'accompagnement et de reclassement des salariés. Des salariés dont l'engagement et le savoir-faire ont été exemplaires, notamment dans la gestion de l'incendie de 2019. Ce n'est pas aux salariés et à leurs familles de payer les errements stratégiques de l'entreprise.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie, Florence Herouin Léautey, Députée, Didier Marie, Sénateur et Charlotte Goujon, Maire de Petit-Quevilly et vice-présidente en charge de la transition écologique, de la sécurité sanitaire et industrielle : « Perdre son emploi est un choc et une incertitude pour l'avenir : nous nous tenons aux côtés des salariés et leurs familles. Les salariés de Lubrizol sont reconnus pour leur engagement professionnel et leur savoir-faire, au service d'un groupe industriel dont l'implantation à Rouen est ancienne. Les annonces de Lubrizol France aujourd'hui appellent de notre part la plus grande vigilance sur deux points : d'une part, il est essentiel à nos yeux que les conditions d'accompagnement et de reclassement des salariés soient les meilleures possible, à la hauteur de ce qui a été leur engagement, particulièrement dans la gestion de l'incendie de 2019 et de ses suites. Ensuite, si nous notons que l'essentiel de l'activité industrielle actuelle demeurera sur le site de Rouen, nous dénonçons le manque d'anticipation sur la nécessaire transition écologique de cette industrie, et la délocalisation d'une partie de la production dans des pays moins exigeants en termes de normes environnementales. Notre territoire a subi les nuisances liées à cette implantation industrielle. On ne peut pas accepter aujourd'hui une délocalisation qui viendrait combler une absence de préparation à la transition en laissant des centaines de familles sur le carreau. Nous saisissons dès aujourd'hui le Gouvernement à cet effet. »

Contacts presse

Perrine Binet

perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr

02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05

Justine Hunault-Dequatremare

justine.hunault-dequatremare@metropole-rouen-normandie.fr

02 76 30 31 33 - 06 60 71 99 61



Madame Astrid PANOSYAN-BOUVET
Ministre chargée du travail et de l'emploi
14 avenue Duquesne
75350 Paris SP 07

Rouen, le 6 février 2025

Madame la Ministre,

Nous souhaitons appeler votre attention sur le plan de restructuration annoncée ce jour par Lubrizol France lors d'un comité social d'entreprise (CSE) extraordinaire.

Le groupe industriel a annoncé une restructuration de ses activités, notamment sur son site de production de Rouen/Petit-Quevilly. 169 postes seraient supprimés en France, dont 145 sur les 367 postes à Rouen. 10 % de l'activité du site rouennais sera délocalisée : 3% vers le Havre, et 7% vers un site hors d'Europe.

Les salariés de Lubrizol sont reconnus pour leur engagement professionnel et leur savoir-faire, au service d'un groupe industriel dont l'implantation à Rouen est ancienne. Les annonces de Lubrizol France aujourd'hui appellent de notre part la plus grande vigilance sur deux points : d'une part, il est essentiel que les conditions d'accompagnement et de reclassement des salariés soient qualitatives pour eux, à la hauteur de ce qui a été leur engagement, particulièrement dans la gestion de l'incendie de 2019 et de ses suites. Perdre son emploi est un choc et une incertitude pour l'avenir et nous nous tiendrons aux côtés des salariés.

Ensuite, si nous notons que l'essentiel de l'activité industrielle actuelle demeurera sur le site de Rouen, nous regrettons le manque d'anticipation sur la nécessaire transition écologique de cette industrie, et la délocalisation d'une partie de la production dans des pays moins exigeants en termes de norme environnementale. Notre territoire a subi les nuisances liées à cette implantation industrielle. On ne peut pas accepter aujourd'hui une délocalisation qui viendrait combler une absence de préparation à la transition en laissant des centaines de familles dans le plus grand désarroi.

Nous souhaitons donc aujourd'hui appeler votre attention sur la nécessaire vigilance à avoir sur ces deux points essentiels à nos yeux.

Vous remerciant par avance de l'intérêt avec lequel vous étudierez notre requête,

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, en l'assurance de notre plus haute considération.

Nicolas MAYER-ROSSIGNOL
Président de la Métropole Rouen Normandie
Maire de Rouen

Florence HEROUIN LEAUTEY
Députée de la Seine Maritime

Didier MARIE
Sénateur de Seine-Maritime

Charlotte GOUJON
Maire de Petit-Quevilly